

Territoire

Quitter le logement familial est plus difficile pour les jeunes de Seine-Saint-Denis

En Seine-Saint-Denis, un jeune âgé de 15 à 29 ans sur trois dispose de son propre logement. Quel que soit l'âge, cette part est moins importante qu'à Paris, dans les Hauts-de-Seine ou le Val-de-Marne. A âge égal, diplômés et emplois équivalents, les jeunes de Seine-Saint-Denis décohabitent moins que ceux des départements voisins. Les jeunes résidant chez leurs parents sont plus souvent actifs en Seine-Saint-Denis qu'ailleurs et leurs conditions de logement sont plus difficiles. Les jeunes ayant leur propre logement sont moins souvent étudiants qu'ailleurs. Ils sont, en outre, plus souvent en couple.

Claire Decondé et Philippe Pottier, Insee Ile-de-France
François Hamet, Département de la Seine-Saint-Denis

En 2006, 329 000 jeunes de 15 à 29 ans vivent en Seine-Saint-Denis. Parmi eux, 55 % vivent chez leurs parents, 34 % habitent un logement indépendant (⇒■ Définitions) et 11 % sont dans une situation intermédiaire (foyer, hébergement, colocation) (⇒■ Les jeunes vivant dans des ménages sans famille ou hors ménage (communautés)).

Avoir son propre logement est beaucoup plus fréquent à Paris (51 %), du fait de la présence de nombreux étudiants, mais aussi dans les Hauts-de-Seine (44 %) et le Val-de-Marne (37 %) 📌 1.

Comme dans le centre de l'agglomération, la part de jeunes habitant en Seine-Saint-Denis dans un logement indépendant augmente avec l'âge. De 12 % à 20 ans, elle atteint 55 % à 25 ans et 77 % à 29 ans. Cette augmentation de l'indépendance avec l'âge est aussi liée, en partie, aux arrivées dans le département de jeunes plus souvent autonomes.

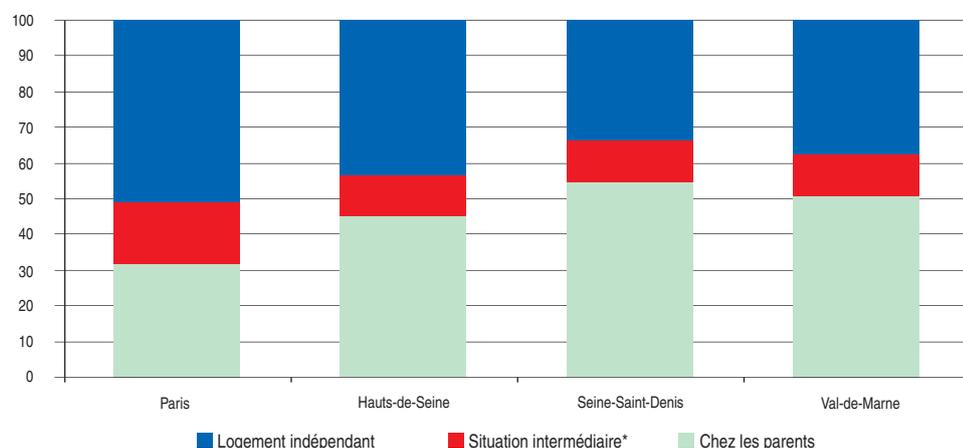
La part des arrivées de jeunes en Seine-Saint-Denis, résidant dans un autre département 5 ans avant, croît avec l'âge (16 % à 20 ans, 31 % à 24 ans, 35 % à 29 ans). La part des jeunes en logement indépendant est toutefois

toujours supérieure dans les départements voisins, quel que soit l'âge 📌 2.

La décohabitation des jeunes de Seine-Saint-Denis semble être devenue plus difficile en 2006 qu'en 1999, et ce

📌 1 Des jeunes plus souvent chez leurs parents en Seine-Saint-Denis

Répartition des jeunes de 15 à 29 ans selon le mode de cohabitation (en %)



*Situation intermédiaire : cohabitation en logement ordinaire, vie en communauté.

Champ : un jeune est considéré comme vivant en logement indépendant si lui ou son conjoint est la personne de référence du ménage (comprend les personnes seules ou en couple et les adultes d'une famille monoparentale).

Les jeunes vivant dans des ménages sans famille ou hors ménage (communautés)

En Seine-Saint-Denis, 31 700 jeunes cohabitent avec une ou plusieurs personnes dans un même logement sans constituer une famille (c'est-à-dire un couple ou une famille monoparentale). La proportion de jeunes en activité est faible (61 %) et 16 % sont au chômage. Cette proportion est particulièrement élevée pour les jeunes de 25 à 29 ans. Un sur quatre poursuit des études. Ceux qui sont sortis du système scolaire sont en forte proportion sans diplôme (31 %), mais la plupart ont réussi leur parcours de formation initiale. Ainsi, 22 % ont un diplôme de l'enseignement supérieur, 27 % ont un diplôme professionnel, les autres un diplôme de l'enseignement général.

La plupart de ces jeunes (61 %) résidaient dans le département 5 ans plus tôt, les autres venant de province (13 %), d'Ile-de-France (13 %) ou de l'étranger (13 %).

Un tiers réside dans le parc locatif privé (la moitié pour ceux qui viennent de l'extérieur de la région), un tiers dans le locatif social (mais 44 % pour les jeunes déjà dans le département 5 ans auparavant) et 22 % se déclarent propriétaires.

La Seine-Saint-Denis accueille aussi 6 900 jeunes vivant hors ménage. Parmi eux, 60 % résident dans des hébergements de moyens ou longs séjours (foyers de jeunes travailleurs...), 10 % des foyers étudiants et 10 % des habitations mobiles. Les jeunes qui résident en foyers étudiants sont peu présents en Seine-Saint-Denis (2 % des effectifs régionaux) en raison du manque d'infrastructures.

à tout âge. L'accès à un logement indépendant a globalement baissé de 2 points (34 % en 2006 contre 36 % en 1999). Pourtant, la part des jeunes parmi les arrivants a progressé par rapport à la décennie précédente et le taux d'autonomie de ces jeunes arrivants a également augmenté. C'est donc pour les jeunes résidant chez leurs parents en Seine-Saint-Denis que la décohabitation est devenue plus difficile. Ils arrêtent plus précocement leurs études que les jeunes des départements voisins. Les conditions

de leur insertion professionnelle ne leur apportent pas l'autonomie financière permettant la décohabitation, dans un contexte de pénurie et de cherté croissante des logements : un environnement qui les contraint à rester plus longtemps chez leurs parents.

Le cumul des difficultés ralentit l'accès à l'autonomie

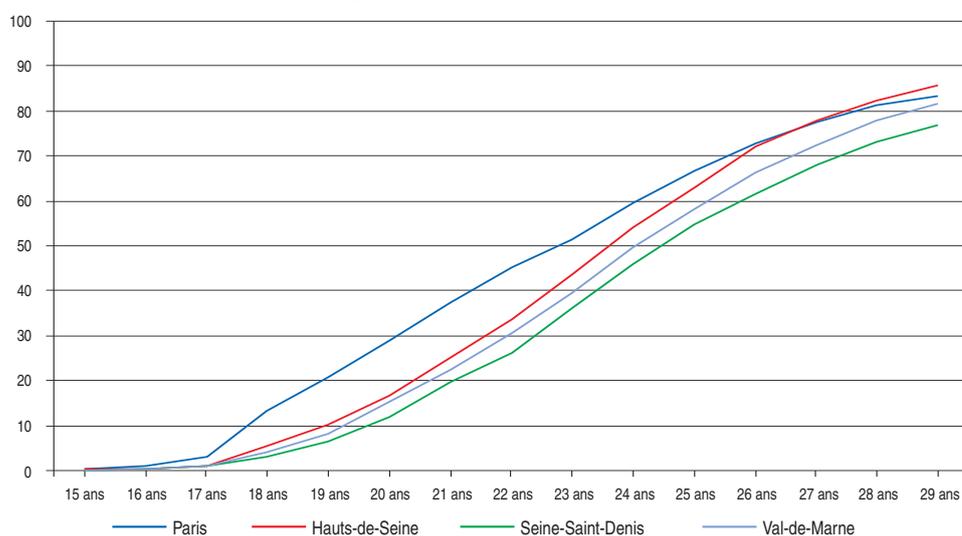
En Seine-Saint-Denis, 180 000 jeunes entre 15 et 29 ans vivent chez leurs pa-

rents. Les filles sont moins nombreuses dans cette situation car, à âge égal, elles décohabitent plus que les garçons. En Seine-Saint-Denis, cette différence de comportement entre filles et garçons est encore plus nette. Les jeunes vivant chez leurs parents sont en moyenne plus âgés et moins souvent scolarisés ou étudiants que dans les départements voisins 📍③.

Les jeunes de Seine-Saint-Denis s'éloignent moins même s'ils sont plus souvent actifs. Les actifs ayant un emploi et n'étant pas étudiants par ailleurs accèdent davantage à des professions d'ouvriers ou d'employés, moins rémunératrices, que dans les autres départements. Ils sont également un peu plus souvent à temps partiel. Un jeune sur neuf est au chômage, et un sur quatre parmi ceux de 25 à 29 ans. Cette proportion est plus élevée que dans les autres départements. Quant aux étudiants (⇒■ Les étudiants en logements autonomes), plus fréquemment actifs que dans les autres départements, leur activité est souvent à temps partiel et leur niveau de revenu est insuffisant pour louer un logement. La présence des universités et lieux d'enseignement supérieur dans le département et la bonne desserte par le système de transports collectifs permettent aux étudiants de Seine-Saint-Denis, comme de l'ensemble du cœur d'agglomération, de rester chez leurs parents. Les jeunes inactifs, hors scolaires et étudiants, et les chômeurs cumulent les difficultés. Ce sont plus souvent des garçons, ils sont moins diplômés et vivent davantage dans une famille monoparentale.

② Plus d'un jeune sur deux en Seine-Saint-Denis habite un logement indépendant à partir de 25 ans

Part de jeunes habitant un logement indépendant selon l'âge entre 15 et 29 ans (en %)



Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

Les étudiants en logements autonomes

En 2006, 59 200 étudiants de 15 à 29 ans vivent en Seine-Saint-Denis. Parmi eux, 17 % habitent un logement indépendant. Cette indépendance est plus importante à Paris (43 %), dans les Hauts-de-Seine (27 %) et le Val-de-Marne (23 %). Par ailleurs, les étudiants actifs sont plus souvent indépendants que les inactifs (28 % contre 12 %). Ils occupent aussi plus fréquemment un emploi en Seine-Saint-Denis (48 %) qu'à Paris (39 %), dans les Hauts-de-Seine (45 %) et le Val-de-Marne (44 %). Enfin, les étudiants louent davantage dans le privé (43 %) et dans les meublés (18 %).

3 Les jeunes chez leurs parents : moins souvent étudiants, plus souvent actifs

Part des jeunes par département selon leur profil (en %)

	Collège/Lycée	Etudiant inactif	Etudiant actif occupé	Actif occupé	Chômeur	Autre*	Total
Paris	35,2	30,4	6,3	16,9	6,8	4,4	100,0
Hauts-de-Seine	36,4	24,6	6,5	21,3	7,4	3,8	100,0
Seine-Saint-Denis	35,6	17,7	5,3	25,0	10,8	5,6	100,0
Val-de-Marne	36,2	22,0	6,3	23,1	8,3	4,1	100,0

*Autre : inactif, hors scolaire et étudiant.

Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

Pour l'ensemble des jeunes, l'aide que les familles peuvent apporter pour accéder à un logement indépendant est globalement plus limitée que dans le reste du cœur de l'agglomération. Le contexte familial est en effet moins favorable : de catégories sociales plus modestes, les parents sont moins souvent bi-actifs et davantage au chômage.

Lorsqu'ils habitent avec leurs deux parents, seuls 47 % des jeunes ont leurs

parents qui travaillent tous les deux, soit au minimum 10 points de moins que dans les départements voisins. De plus, ces jeunes ont également 3,5 fois moins de chance d'avoir un père cadre que dans les Hauts-de-Seine et 2 fois plus d'avoir un père ouvrier. La mère est, quant à elle, plus fréquemment au foyer. En Seine-Saint-Denis, 27 % des mères sont dans ce cas, contre 22 % dans les Hauts-de-Seine et 19 % dans le Val-de-Marne. Les parents de famille monopar-

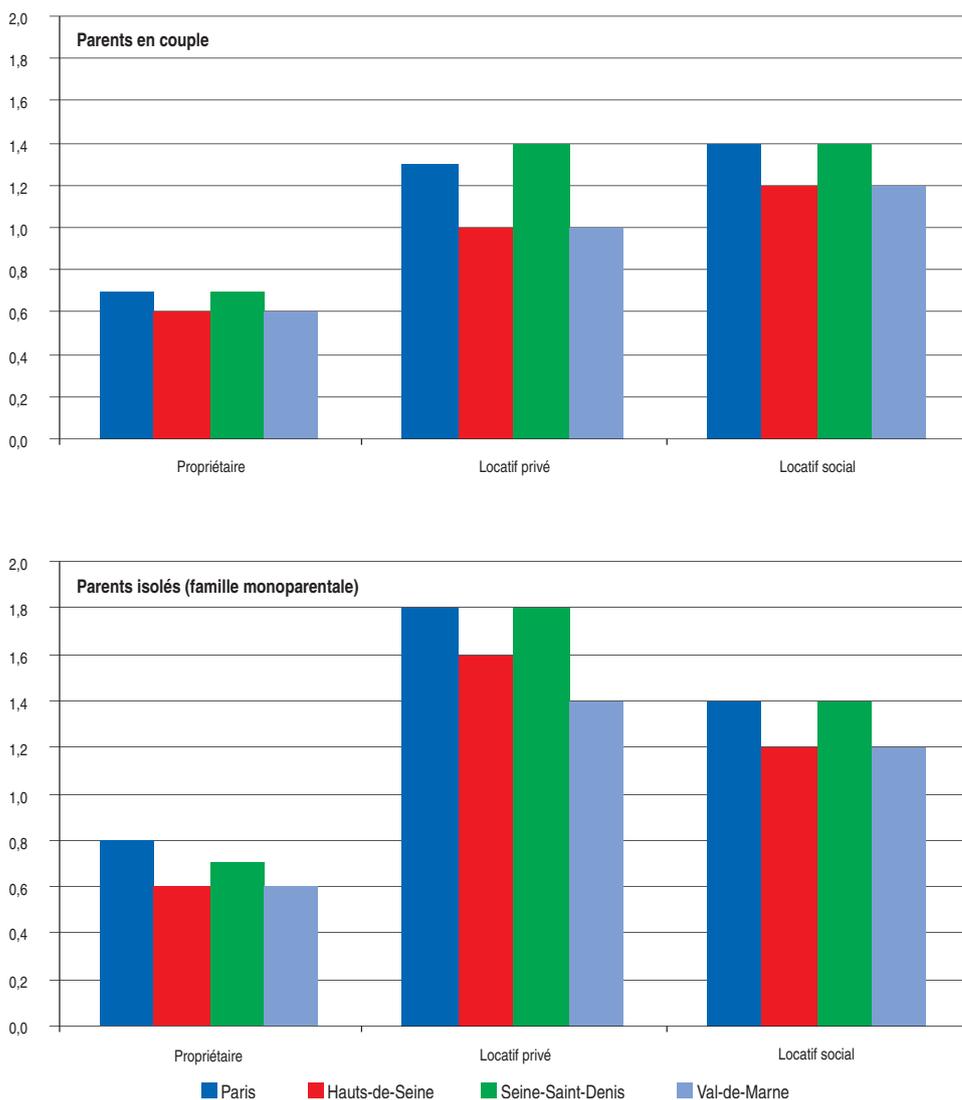
rentale sont moins souvent en emploi qu'ailleurs. Plus généralement, quelle que soit la structure de la famille, le chômage affecte bien plus les parents des jeunes de Seine-Saint-Denis que dans les départements voisins.

Des conditions de logement chez les parents moins favorables

Leurs conditions de logement sont moins confortables que dans les départements des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne, du fait de familles plus nombreuses. Le nombre de personnes par logement du parc locatif, privé ou social, est plus élevé que dans le parc en propriété dans l'ensemble des départements, mais le surpeuplement est renforcé en Seine-Saint-Denis. Cela est particulièrement vrai pour les familles monoparentales et celles arrivées depuis moins de 5 ans logées dans le parc privé, souvent dans de très petits logements. Dans le cas des logements sociaux, bien que les critères d'attribution mettent davantage en adéquation la composition du ménage et celle des logements, la taille des logements est à peine mieux adaptée à l'accueil des familles que dans le parc privé. Les jeunes dont les parents sont propriétaires disposent en général de conditions de logement meilleures, avec des logements plus grands. Dans ce cas, ils bénéficient plus souvent de leur propre chambre.

4 Les jeunes de Seine-Saint-Denis ont plus rarement leur propre chambre

Nombre moyen d'enfants par chambre

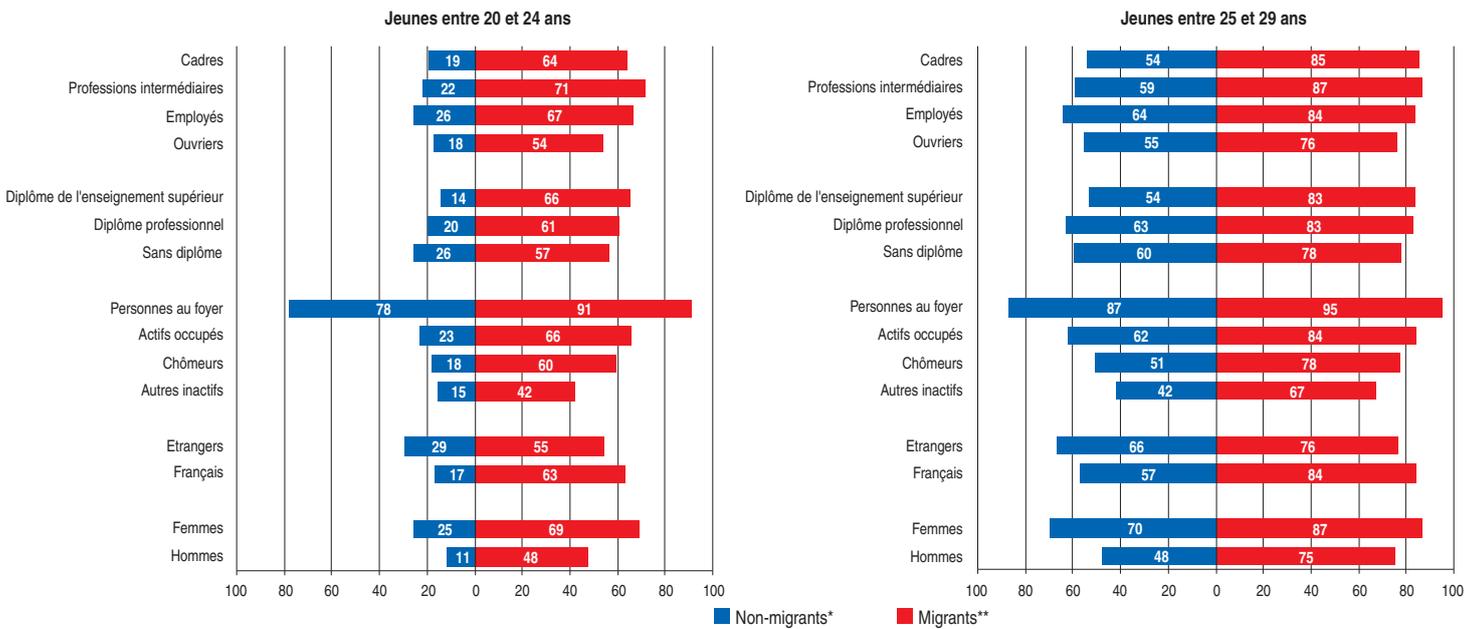


Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

Etre nouvel arrivant dans le département favorise l'autonomie

En 2006, la Seine-Saint-Denis compte 111 000 jeunes habitant dans un logement autonome. Les situations intermédiaires (colocations, foyer d'hébergement...) concernent 39 000 jeunes. Evidemment,

5 De fortes disparités d'accès à l'autonomie selon le profil
Part des jeunes disposant d'un logement indépendant en Seine-Saint-Denis (en %)



*Non-migrants : jeunes qui habitaient déjà dans le département 5 ans auparavant.
**Migrants : jeunes qui n'habitaient pas en Seine-Saint-Denis 5 ans auparavant.

Lecture : parmi les cadres de 20 à 24 ans non-migrants, 19 % disposent d'un logement indépendant ; ce taux est de 64 % pour les cadres migrants.

Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

les jeunes arrivés dans le département depuis moins de 5 ans sont plus indépendants (64 %) que ceux qui y résidaient auparavant (24 %) car ils sont en moyenne plus âgés. Même à 29 ans, l'écart entre les arrivants et ceux qui résidaient en Seine-Saint-Denis depuis plus longtemps reste important : 85 % des jeunes arrivants ont un logement indépendant contre 72 % pour les stables. C'est vrai également dans les autres départements du centre d'agglomération, mais les territoires ont des spécificités dans la nature et la structure d'accueil des arrivants. Paris et les Hauts-de-Seine attirent davantage de personnes seules et de couples sans enfant, tandis que la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne reçoivent plutôt des familles avec enfants, à faibles ressources.

Les étrangers déjà présents en Seine-Saint-Denis cinq ans auparavant occupent plus souvent un logement autonome que les Français **5**. Si les étrangers arrivés récemment disposent, quant à eux, moins souvent d'un logement autonome que les Français, c'est uniquement du fait de leur profil : ils sont plus jeunes, plus souvent au chômage ou ouvriers lorsqu'ils travaillent que les Français. A caractéristiques comparables, ils disposeraient davantage de leur propre logement.

L'emploi, facteur d'indépendance

Etre en emploi est un des principaux facteurs d'indépendance. En Seine-Saint-Denis, les jeunes de 20 à 29 ans ayant quitté le système scolaire et en emploi ont plus souvent un logement indépendant (59 %) que ceux au chômage (45 %). Cette proportion parmi les actifs en emploi est encore plus élevée à Paris (74 %), dans les Hauts-de-Seine (74 %) ou dans le Val-de-Marne (66 %). La part de petits logements, plus accessibles aux jeunes, y est plus importante et aussi plus adaptée. Les couples bi-actifs et les catégories sociales supérieures sont aussi plus fréquents.

La catégorie sociale, en rapport étroit avec les revenus, influe sur la mise en ménage et la présence d'enfants. En Seine-Saint-Denis, 63 % des jeunes cadres vivent dans un logement autonome contre 51% des employés ou 42 % des ouvriers. Même pour les cadres, les freins à l'indépendance semblent plus élevés en Seine-Saint-Denis. Plus de huit cadres sur dix vivent dans un logement indépendant à Paris et dans les Hauts-de-Seine, et trois sur quatre dans le Val-de-Marne. Toutefois, les cadres de Seine-Saint-Denis ont un niveau de di-

plôme et de rémunération en moyenne moins élevé. Pour les employés et les ouvriers, l'autonomie est plus faible aussi en Seine-Saint-Denis mais les écarts sont réduits avec les départements voisins. A 29 ans, ces catégories sont même plus souvent autonomes en Seine-Saint-Denis qu'à Paris où ces derniers, en raison de ressources insuffisantes par rapport à l'offre de logements, passent plus par des situations intermédiaires (colocations, foyer...), qui subsistent avec l'âge.

Les taux d'autonomie des inactifs (étudiants, personnes au foyer...) et des chômeurs en Seine-Saint-Denis (37 %) et dans le Val-de-Marne (38 %) se révèlent assez proches, mais ils sont plus élevés à Paris (51 %) et dans les Hauts-de-Seine (42 %). Les inactifs présents depuis moins de 5 ans sont davantage logés dans un logement indépendant que les ménages stables (64 % contre 28 %). Cet écart est dû à la faiblesse de leurs liens avec le territoire, ainsi qu'à la forte proportion de femmes au foyer et de familles monoparentales.

La formation reste un atout important

Le degré d'autonomie varie aussi selon les qualifications et les niveaux de

Définitions

Migrant : arrivé dans le département depuis moins de 5 ans ; stable ou non-migrant : installé depuis 5 ans ou plus, même s'il a déménagé au sein du département.

Indépendant ou décohabitant : vivant en logement autonome.

Sans diplôme : n'a aucun diplôme ou a l'un des diplômes suivants : certificat d'études primaires, BEPC, brevet des collèges.

Diplôme professionnel : BEP, CAP, baccalauréat technologique ou professionnel.

Diplôme du second cycle : diplômes universitaires de 2^e ou 3^e cycle (y compris médecine, pharmacie, dentaire), diplômes d'ingénieur et des grandes écoles.

diplôme. Pourtant, parmi les jeunes ayant terminé leurs études, les diplômés de l'enseignement supérieur sont moins souvent indépendants en Seine-Saint-Denis (49 %) qu'à Paris (69 %), dans les Hauts-de-Seine (66 %) ou le Val-de-Marne (57 %). En Seine-Saint-Denis, six diplômés sur dix résidaient dans le département 5 ans auparavant contre quatre sur dix pour Paris et les Hauts-de-Seine, ce qui explique notamment ces écarts. De plus, dans ces deux départements, les diplômés possèdent plus souvent un diplôme du second cycle et sont plus épargnés par le chômage.

Les jeunes avec un diplôme professionnel décohabitent un peu moins, du fait

de ressources inférieures, mais les écarts entre départements sont faibles : 38 % en Seine-Saint-Denis contre 40 % à 42 % dans les départements voisins. Toutefois, le fait de commencer sa vie professionnelle plus tôt se traduit aussi par des mises en ménage et la constitution de familles plus précoces. A 29 ans, leur émancipation est ainsi plus importante en Seine-Saint-Denis (79 %) qu'à Paris (74 %) où l'offre de logements contraint ces jeunes à passer davantage par des situations intermédiaires (colocation, foyer...).

Les non diplômés décohabitent moins que les diplômés, mais davantage en Seine-Saint-Denis (32 %) que dans les Hauts-de-Seine (28 %), le Val-de-Marne

(30 %) et à Paris (30 %). Les femmes au foyer, nombreuses parmi les femmes non diplômées en Seine-Saint-Denis, expliquent en partie cette situation. Le département regroupe plus de la moitié des femmes au foyer non diplômées du centre d'agglomération.

Sept jeunes sur dix en couple parmi ceux qui disposent d'un logement autonome

Parmi les décohabitants de 15 à 29 ans de Seine-Saint-Denis, sept sur dix vivent en couple, sans enfant (37 400 jeunes) ou avec enfant(s) (39 200 jeunes). Les deux tiers sont âgés de 25 à 29 ans.

La mise en ménage est également un moyen d'accéder à un logement indépendant de celui des parents, soit par le cumul de salaires, même avec un emploi à faible rémunération ou à temps partiel, soit parce que les prestations sociales constituent un complément de ressources important. Les femmes vivent ainsi plus souvent dans un logement indépendant que les hommes en Seine-Saint-Denis (41 % contre 26 %), et vivent plus souvent en couple avec enfant(s) que les hommes. Ces écarts subsistent, puisqu'à 29 ans les hommes occupent encore moins souvent un logement indépendant que les femmes (69 % contre 84 %). Les femmes se mettent en effet en couple de façon plus précoce que les hommes. Ce phénomène est plus fréquent en Seine-Saint-Denis que dans les autres départements.

Un jeune décohabitant sur quatre, soit 26 900 jeunes, vit seul, cette part est plus élevée à Paris (55 %) et dans les Hauts-de-Seine (37 %) où les étudiants sont plus nombreux. Six sur dix ont entre 25 et 29 ans et plus d'un sur deux ne résidait pas dans le département 5 ans plus tôt (Paris 63 %, Val-de-Marne 59 %, Hauts-de-Seine 64 %).

Les familles monoparentales représentent 7 % des adultes indépendants (soit 7 400 jeunes), où les femmes sont très majoritaires (92 %) : trois sur quatre ont entre 25 et 29 ans, les trois quarts vivaient déjà dans le département 5 ans plus tôt. Ces parts sont plus faibles pour les départements voisins.

Les jeunes qui ont quitté la Seine-Saint-Denis

Chaque année, parmi les jeunes de 15 à 29 ans ayant quitté la Seine-Saint-Denis, 11 500 disposent de leur propre logement, ce qui s'ajoute donc à la décohabitation constatée à l'intérieur du département. Cela représente 19 % des jeunes qui résidaient dans le département 5 ans auparavant, le plus faible taux en Ile-de-France à égalité avec la Seine-et-Marne et le Val-d'Oise. Dans les départements de l'ouest et du centre de la région, la part des jeunes ayant quitté le département et qui accèdent à un logement indépendant est plus élevée : 22 % dans les Yvelines, 25 % dans les Hauts-de-Seine, 29 % à Paris.

Les personnes seules ou en couple sans enfant constituent 56 % des sortants, alors qu'elles ne sont que 37 % parmi celles qui sont restées dans le département. A l'inverse, les familles monoparentales sont en proportion celles qui sortent le moins, ainsi que les personnes vivant dans un ménage sans famille et les familles avec deux ou plusieurs enfants. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette moindre mobilité : des conditions de logement acceptables, des ressources insuffisantes, l'offre importante de logements sociaux dans le département ou la priorité accordée pour l'accès aux familles et aux personnes à faibles ressources.

Les jeunes de Seine-Saint-Denis qui ont obtenu un diplôme d'enseignement supérieur et ceux qui sont cadres ou professions intermédiaires sont en plus forte proportion parmi ceux qui partent que parmi ceux qui restent. Ainsi, les jeunes cadres qui restent ne constituent que 6 % des actifs (10 % dans le Val-de-Marne, 17 % dans les Hauts-de-Seine) mais 13 % de ceux qui sont partis se loger ailleurs (21 % dans le Val-de-Marne, 27 % dans les Hauts-de-Seine). De plus, les entrants compensent juste les arrivées, alors que les départs sont inférieurs aux entrées dans les autres départements d'agglomération centrale. A l'inverse, les jeunes ouvriers de Seine-Saint-Denis, qui constituent le quart de la population active de 15-29 ans, ne représentent que 17 % des sortants, soit 3 points de moins que dans le Val-de-Marne, 7 points de moins que dans les Hauts-de-Seine et 25 points de moins qu'à Paris.

6 Une suroccupation importante pour les ménages ayant des enfants

Profil des ménages de 15 à 29 ans, statut d'occupation et indice de peuplement en Seine-Saint-Denis

	Répartition selon le statut d'occupation (en %)				Total	Indice de peuplement*
	Propriétaire	Locatif privé	Locatif social	Autres		
Couples sans enfant	25,5	43,7	23,7	7,1	100,0	0,88
<i>dont jeunes présents depuis plus de 5 ans</i>	28,2	37,3	28,6	5,8	100,0	0,88
<i>dont provinciaux présents depuis moins de 5 ans</i>	17,4	54,6	17,7	10,3	100,0	0,83
<i>dont Franciliens présents depuis moins de 5 ans</i>	28,2	46,9	18,6	6,3	100,0	0,85
<i>dont étrangers présents depuis moins de 5 ans</i>	20,3	47,2	22,7	9,8	100,0	1,06
Couples avec enfant(s)	25,5	30,2	38,5	5,8	100,0	1,34
<i>dont jeunes présents depuis plus de 5 ans</i>	26,2	26,0	43,4	4,4	100,0	1,35
<i>dont provinciaux présents depuis moins de 5 ans</i>	18,9	37,8	30,7	12,6	100,0	1,15
<i>dont Franciliens présents depuis moins de 5 ans</i>	29,0	35,6	28,5	6,9	100,0	1,25
<i>dont étrangers présents depuis moins de 5 ans</i>	18,9	39,9	33,8	7,4	100,0	1,57
Familles monoparentales	9,0	32,4	51,1	7,5	100,0	1,10
<i>dont jeunes présents depuis plus de 5 ans</i>	9,9	26,1	57,7	6,3	100,0	1,08
<i>dont provinciaux présents depuis moins de 5 ans</i>	6,4	46,2	37,7	9,7	100,0	1,12
<i>dont Franciliens présents depuis moins de 5 ans</i>	8,3	47,2	35,1	9,4	100,0	1,11
<i>dont étrangers présents depuis moins de 5 ans</i>	2,8	56,2	24,9	16,1	100,0	1,45
Personne seules	14,1	45,0	22,8	18,1	100,0	0,56
<i>dont jeunes présents depuis plus de 5 ans</i>	17,6	37,3	32,7	12,4	100,0	0,52
<i>dont provinciaux présents depuis moins de 5 ans</i>	6,0	55,4	11,5	27,1	100,0	0,61
<i>dont Franciliens présents depuis moins de 5 ans</i>	17,0	50,0	16,4	16,6	100,0	0,58
<i>dont étrangers présents depuis moins de 5 ans</i>	6,1	48,2	9,2	36,5	100,0	0,67

*L'indice de peuplement désigne le nombre moyen de personnes par pièce.

Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

Un recours important au parc locatif privé malgré des revenus modestes

Les jeunes qui vivent seuls ou en couple sans enfant résident en priorité dans le parc locatif privé 6. Cette part est accentuée lorsqu'ils viennent de province (55 %). En revanche, les jeunes déjà présents 5 ans plus tôt accèdent davantage au parc social que les nouveaux arrivants. Ce parc se caractérise par un accroissement limité, une mobilité des occupants relativement faible et la lenteur du processus d'attribution. Ainsi, ceux qui résidaient déjà dans le département sont favorisés car ils peuvent formuler une demande de logement HLM bien avant leur départ du domicile parental.

Très prioritaires dans les critères d'attribution, les familles monoparentales s'installent majoritairement dans un logement social (51 %).

Pour les mêmes raisons, le parc social accueille plus facilement les couples avec enfant(s) (38 %). Tous statuts d'occupation confondus, le nombre moyen de personnes par pièce est plus faible pour les familles originaires de province (1,15) que pour celles déjà installées dans le département (1,35) et pour les familles étrangères (1,57). Cela souligne les différences socio-économiques entre les entrants et les stables, les premiers ayant des revenus plus élevés et des compositions familiales plus réduites en général au moment de leur emménagement. Leurs charges de logement sont

pourtant souvent supérieures, du fait de l'évolution des loyers ou du choix d'acquiescer à la propriété.

Pour en savoir plus

Bidoux P.-E., Hamet F. : « En Seine-Saint-Denis, un parc de logements diversifié pour des ménages souvent modestes », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 373, octobre 2011.

Hamet F., Pottier P. : « En Seine-Saint-Denis, la qualification des jeunes progresse mais leur insertion reste difficile », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 357, mai 2011.

INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE

ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Direction régionale d'Ile-de-France

7, rue Stephenson - Montigny-le-Bretonneux
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

© Insee 2012

Directrice de la publication : Sylvie Lagarde
Comité de rédaction : Patrick Hernandez
Chef de projet : François Dubujet
Rédactrice en chef : Christel Collin
Conception graphique : PAO Insee Ile-de-France
Maquette : Nathalie Droux - Nicolas Renaud
Impression : Jouve

Publication téléchargeable à partir du site Internet : www.insee.fr/ile-de-france

ISSN 0984-4724
Commission paritaire n° 2133 AD
Code Sage I1239052

Dépôt légal : 1^{er} semestre 2012

Insee Ile-de-Fr@nce Infos : la Lettre d'information électronique vous informe tous les mois de l'activité de l'Insee Ile-de-France

www.insee.fr/ile-de-france